



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

23 novembre 2021



Résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Écoles de production »

Sommaire

p. 03 Editoriaux

p. 07 Les écoles de production, une troisième voie de formation

p. 09 Avec 34 projets soutenus, l'AMI Ecoles de production accélère le déploiement des écoles sur tout le territoire

p. 11 Cartes des Ecoles de Production lauréates

p. 13 Descriptif des projets lauréats par métier





EDITORIAL DES MINISTRES

L'avenir de la France, et de son industrie, nécessite plus que jamais d'investir dans notre jeunesse et de ne laisser personne au bord du chemin. Notre pays a besoin de tous ses jeunes et de tous ses talents pour construire la France de 2030.

Avec les écoles de production, nous faisons le choix de la France des solutions. Nous nous sommes engagés à étendre un modèle qui a fait ses preuves dans nos territoires depuis plus d'un siècle, pour répondre aux besoins en compétences de nos entreprises, et pour donner une nouvelle chance à nos jeunes. C'est l'ADN du programme Territoires d'industrie que de faire remonter des idées qui marchent sur le terrain.

Ce qui fait aussi la marque de fabrique des écoles de production, c'est cette pédagogie du « faire pour apprendre ». Dans une école de production, les jeunes de 15 ans à 18 ans travaillent directement sur des commandes réelles passées par les entreprises industrielles locales ; en parallèle, l'école renforce les enseignements fondamentaux de ces jeunes qui étaient parfois en échec scolaire. D'un côté, les jeunes sont placés très tôt face aux exigences du monde professionnel et de l'autre, les entreprises leur permettent de se former en prise directe avec leurs besoins. C'est un partenariat gagnant-gagnant.

Les résultats sont là. Les entreprises plébiscitent les jeunes qui reçoivent en moyenne 5 à 6 offres d'emploi. 100 % des jeunes trouvent un emploi et 93 % d'entre eux obtiennent un diplôme reconnu (CAP, BEP etc.). Autre forme de succès, 45 % des jeunes poursuivent leurs études ; ce qui n'est pas anodin au regard d'un passé difficile avec l'école pour la plupart d'entre eux.

Avec l'appel à manifestation d'intérêt lancé en mai dernier dans le cadre du programme Territoires d'industrie, nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure : doubler le nombre d'écoles de production d'ici fin 2023 !

Nous annonçons aujourd'hui 34 nouveaux projets, qui vont bénéficier de cet appui de l'Etat et de la Banque des territoires. Ils vont permettre de former de nombreux jeunes, pour préserver et développer les savoir-faire en matière de textile, joaillerie, chaudronnerie, usinage etc. L'objectif de doublement des écoles de production dans l'industrie est à portée de main et s'inscrit en cohérence avec la politique de relocalisation impulsée par le président de la République.

Il y a trois ans, on ne comptait encore que 25 écoles de production. On en dénombre aujourd'hui 42 et ce chiffre va augmenter rapidement grâce à notre mobilisation collective. La rentrée scolaire prochaine doit marquer un tournant décisif pour les écoles de production, avec nombre de nouveaux projets.

En cette Semaine de l'Industrie, nous faisons passer également un message politique fort à notre jeunesse : l'industrie a besoin de vous !

Votre avenir peut se dessiner dans l'industrie ! Les défis sont passionnants : relocaliser notre industrie ; produire de manière plus écologique pour protéger notre planète ; faire de la France un pays à la pointe sur de nombreuses technologies pour rester dans la

course ; reconstruire une souveraineté industrielle française et européenne. L'industrie vous attend, 70 000 emplois sont aujourd'hui non pourvus.

Enfin, nous adressons nos remerciements à l'ensemble des acteurs de terrain, ces femmes et ces hommes engagés : la Fédération nationale des écoles de production, les directeurs des écoles, les maîtres professionnels, les jeunes, les entreprises, les services de l'Etat, les régions, les intercommunalités, sans qui tout cela ne serait pas possible.

Longue vie aux écoles de production !



Elisabeth Borne

Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion



Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie



Olivier Sichel

Directeur général de la Banque des Territoires

“

La Banque des Territoires contribue aux stratégies de formation et d'éducation dans les territoires depuis plus de 10 ans, via le PIA. Plus récemment, elle s'est engagée à investir dans des structures intervenant dans le champ de la formation professionnelle et de l'éducation, et ayant un fort impact social et territorial, avec trois objectifs : accompagner les publics fragiles et éloignés de l'emploi, répondre aux besoins des filières en tension et enfin proposer des solutions de formation dans tous les territoires. Concernant les Territoires d'industrie on croise au moins deux de ces priorités, c'est pourquoi les enjeux de formation aux métiers industriels sont identifiés comme une des 4 priorités à accompagner par la Banque des Territoires dans le cadre de son soutien à la réindustrialisation.

Nous sommes fiers d'accompagner le déploiement des Ecoles de production depuis 2018 qui constituent une solution adaptée, relevant de l'économie sociale et solidaire de par leur statut et qui ont fait la preuve de leur impact sur les territoires et plus spécifiquement les territoires d'industrie. Les Ecoles de Production valorisent les métiers industriels, insèrent durablement les jeunes et émanent de dynamiques territoriales initiées par les acteurs locaux, aussi bien des industriels que des collectivités. Elles répondent ainsi aux enjeux de formation, d'employabilité et au développement industriel dans les territoires.

”



Alexandre Saubot

Président de France Industrie

“

Les entreprises industrielles françaises sont conscientes de la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie, l'emploi des jeunes en général, et de favoriser en particulier l'insertion des décrocheurs scolaires. Parmi les nombreux dispositifs d'accompagnement à la formation et à l'inclusion sociale, les Ecoles de Production constituent un dispositif innovant qui contribue à l'insertion de ces jeunes dans la vie professionnelle.

Notre industrie propose de nombreux métiers aux savoir-faire précieux qui s'accompagnent de plus en plus du numérique, de l'automatisation et de la robotisation. Ces métiers gagnent en intérêt pour nos jeunes générations qui peuvent y trouver une vocation gratifiante, même en dehors du système éducatif traditionnel. Dans ce contexte, les Ecoles de Production répondent concrètement à un besoin de formation pragmatique personnalisée en associant activité professionnelle pratique et enseignement théorique sous la bannière du « Faire pour apprendre ».

Au cœur des territoires, la richesse de ces écoles est de fonctionner au plus proche des entreprises industrielles qui collaborent à la formation de leur futur personnel qualifié, notamment dans des métiers en tension. Nous en sommes convaincus, la réussite des Ecoles de Production passe par l'implication des entreprises locales !

Je me réjouis du succès de l'Appel à manifestation d'intérêt ouvert par l'Etat en partenariat avec la Banque des Territoires, la Fédération nationale des Ecoles de production et France Industrie. Poursuivons notre mobilisation à travers tout le territoire en faveur de l'inclusion. ”



Dominique Hiesse

Président de la Fédération Nationale des Ecoles de Production



Les Écoles de Production permettent de mobiliser des jeunes qui recherchent un modèle d'apprentissage différent, une formation par l'action sur un métier en tension aussi bien dans l'industrie que dans le bâtiment, la restauration, la maintenance automobile, l'agriculture biologique. Soutenues par les entreprises d'un territoire, les collectivités locales et l'Etat, Les Écoles de Production rassemblent des acteurs très différents qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble autour d'un enjeu commun : donner à chaque jeune une chance d'apprendre un métier, de pouvoir l'exercer pleinement dans un emploi qualifié, et ainsi de s'insérer dans une vie professionnelle active, gage de citoyenneté.

Avec cet appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de l'Industrie, c'est un coup d'accélérateur qui est donné. D'abord pour accueillir davantage de jeunes dans les Écoles de Production où ils peuvent valoriser des compétences trop longtemps enfouies. Et en même temps, pour booster le recrutement d'un personnel jeune et qualifié, ici dans les domaines de l'usinage, de la chaudronnerie, métallerie et soudage, du textile, du bois, des énergies renouvelables, industries en tension.

La Fédération Nationale des Ecoles de Production est donc très heureuse pour ces lauréats qui vont rejoindre notre réseau. Elle les accueille avec grand plaisir et saura les accompagner pour leur donner les clés de la réussite de leurs projets. Elle remercie vivement le Ministère de l'Industrie et la Banque des Territoires, mais aussi le Ministère du Travail qui partage dans la durée le financement du fonctionnement des écoles avec les Conseils Régionaux, les entreprises, les organisations professionnelles ainsi que les fidèles mécènes engagés sur le temps long. ”

LES ECOLES DE PRODUCTION, UNE TROISIEME VOIE DE FORMATION

Les Écoles de Production sont des établissements privés à but non lucratif reconnus par l'Etat qui apportent une réponse concrète au défi du chômage des jeunes. La scolarité est gratuite ou d'un coût très faible. Ces formations professionnelles qualifiantes sont basées sur une pédagogie innovante du « faire pour apprendre » avec deux tiers du temps en activité pratique et un tiers du temps en enseignement théorique dans un seul lieu : les jeunes y apprennent un métier en produisant des commandes pour répondre à de réelles commandes clients. L'exigence d'une activité économique réelle mobilise, valorise et responsabilise les jeunes et porte à l'excellence. La « satisfaction d'un client » se substitue aux notes de l'école, souvent redoutées. Ils acquièrent ainsi un savoir-faire pratique et aussi un savoir-être avec une expérience du travail en équipe recherché par les employeurs. Leur modèle à taille humaine avec des groupes de 10 à 12 jeunes encadrés par un maître professionnel assure un accompagnement individualisé et un réel débouché vers l'emploi. En agissant dès 15 ans, les Écoles de production offrent une solution de prévention du décrochage scolaire.

A l'issue de leur scolarité, 2 ans pour le CAP et 2 ans supplémentaires pour le Bac Professionnel, 93% des élèves obtiennent leur diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale. Avec jusqu'à 5 à 6 offres d'emploi par élève, tous les jeunes trouvent un emploi, dont la moitié en poursuivant leurs études sous statut d'apprenti.

Il existe aujourd'hui 42 Écoles de Production en France. Créées en Rhône Alpes, la première en 1882, elles ont commencé à essaimer sur toute la France en 2001 et sont aujourd'hui implantées dans 11 des 13 régions métropolitaines. L'AMI leur permettra d'être présentes partout. L'objectif initial de 100 écoles en 2028 partagé avec TotalEnergies Foundation en 2018 devrait être atteint dès 2025-2026.

Les Ecoles de Production répondent à 10 des objectifs de développement durable fixés par l'ONU.



“ Il y a 2 ans, je ne savais pas ce qu'était la mécanique productique! Aujourd'hui je travaille en atelier pour produire de vraies pièces et je me forme à un métier qui a des débouchés.”

LÉA, élève en Bac pro usinage



“ L'an dernier, j'étais en échec scolaire, j'étais découragé. Depuis, que je suis en école de production, j'ai retrouvé une relation de confiance avec les professeurs. Ils sont disponibles et ce qu'ils nous demandent est plus concret.”

SLIMANE, élève en CAP Chaudronnerie



“ Certains jeunes étaient déscolarisés, ou en difficulté, donc on est à l'écoute, on a une approche très individualisée. Plus que des notes, leur travail est valorisé par la satisfaction des clients, ça leur redonne confiance en eux.”

DENIS BRUDE, maître professionnel



AVEC 34 PROJETS SOUTENUS, L'AMI ECOLES DE PRODUCTION ACCELERE LE DEPLOIEMENT DES ECOLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'Etat et la Banque des Territoires accompagnent le développement des Ecoles de production depuis le lancement du programme Territoires d'industrie

Dans le cadre de son offre d'accompagnement de la formation professionnelle, la Banque des Territoires apporte son soutien aux Ecoles de production. Depuis 2018, elle a financé 9 missions d'ingénierie pour des projets d'Ecoles de production, dans le cadre du programme Territoires d'industrie. Ces missions ont pour but de bien identifier le besoin du territoire et de structurer tous les aspects du projet pour assurer la viabilité à long terme de la future école. La Banque des Territoires est également intervenue en prêts pour assurer le financement de l'Ecole à son lancement. 8 prêts ont déjà été accordés et 3 autres sont en cours d'instruction.

À travers ces opérations, la Banque des Territoires renforce son rôle de financeur d'intérêt général à destination des écosystèmes de la formation professionnelle et de l'industrie, au bénéfice de territoires plus inclusifs et plus attractifs.

La Délégation Territoires d'industrie accompagne également le développement des Ecoles de production sur tout le territoire. Dans le cadre du Plan de relance, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires a soutenu l'ouverture et/ou l'extension de 13 écoles de production sur l'ensemble du territoire, pour plus de 5 millions d'euros de subventions.

L'AMI « Ecoles de production » prolonge et renforce cet engagement commun

L'Etat et la Banque des Territoires se sont associés à la Fédération Nationale des Ecoles de Production via cet Appel à Manifestation d'Intérêt pour poursuivre cette dynamique de soutien au développement des écoles de production. Cet AMI s'inscrit dans la stratégie de doubler le nombre d'Ecoles de production dans nos territoires d'ici à la fin de l'année 2023 pour accompagner davantage de jeunes vers un poste pérenne et qualifiant dans l'industrie en suscitant des vocations pour ces métiers. Cette stratégie d'inclusion par l'industrie doit également permettre de répondre aux besoins en compétences de nos entreprises industrielles, qui souvent peinent à recruter.

L'objectif de cet AMI était double : d'une part, faire émerger de nouveaux projets d'écoles de production dans nos territoires, par un soutien à l'ingénierie, et d'autre part, accélérer des projets existants matures visant une ouverture d'ici 2023.

Pour cela, l'AMI offre aux lauréats un accompagnement « sur-mesure » de l'Etat et de la Banque des Territoires articulé autour de deux axes centraux :

1. L'ingénierie en amont du projet, financée par la Banque des Territoires, afin de réaliser les études amont permettant de développer le projet.
2. Le financement des investissements industriels, via le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires (subventions de l'Etat), et le financement de l'amorçage du projet, via des prêts subordonnés de la Banque des Territoires

Ces dispositifs d'aide pourront être complétés par le soutien des collectivités territoriales. Les régions et les intercommunalités sont en effet des acteurs centraux pour la réalisation des projets et la réussite à long-terme des écoles de production.

20 projets lauréats en ingénierie et 14 soutenus en investissement

Le comité de sélection a reçu et analysé 44 candidatures à un soutien en ingénierie, réparties dans 11 régions. **20 projets d'écoles de production ont été retenus pour recevoir une aide en ingénierie de 50 000 €.** Ces études permettront aux porteurs de projet d'établir le modèle économique, la structuration juridique de l'école et de définir le contenu pédagogique de la formation. **14 écoles bénéficient d'un soutien à l'investissement de la part de l'Etat ou de la Banque des Territoires** dans le cadre de cet AMI.

Le comité de sélection a par ailleurs pré-identifié **une douzaine de projets supplémentaires qui pourront être soutenus en investissement avant la fin du 1^{er} semestre 2022.**

Les lauréats de cet AMI permettront d'étendre la couverture géographique du réseau national des écoles de production. **13 nouveaux départements¹ accueilleront une école de production d'ici la rentrée 2023.** 18 des projets lauréats en ingénierie sont situés en Territoires d'industrie.

Les projets soutenus favoriseront le développement de compétences dans des filières en croissance en tension sur les recrutements tant au niveau local que national. Ainsi, 3 projets d'écoles de production lauréats de l'AMI portent sur les métiers du textile, 2 portent sur les métiers du bois et 15 sur ceux de l'industrie (usinage ou chaudronnerie – soudage).

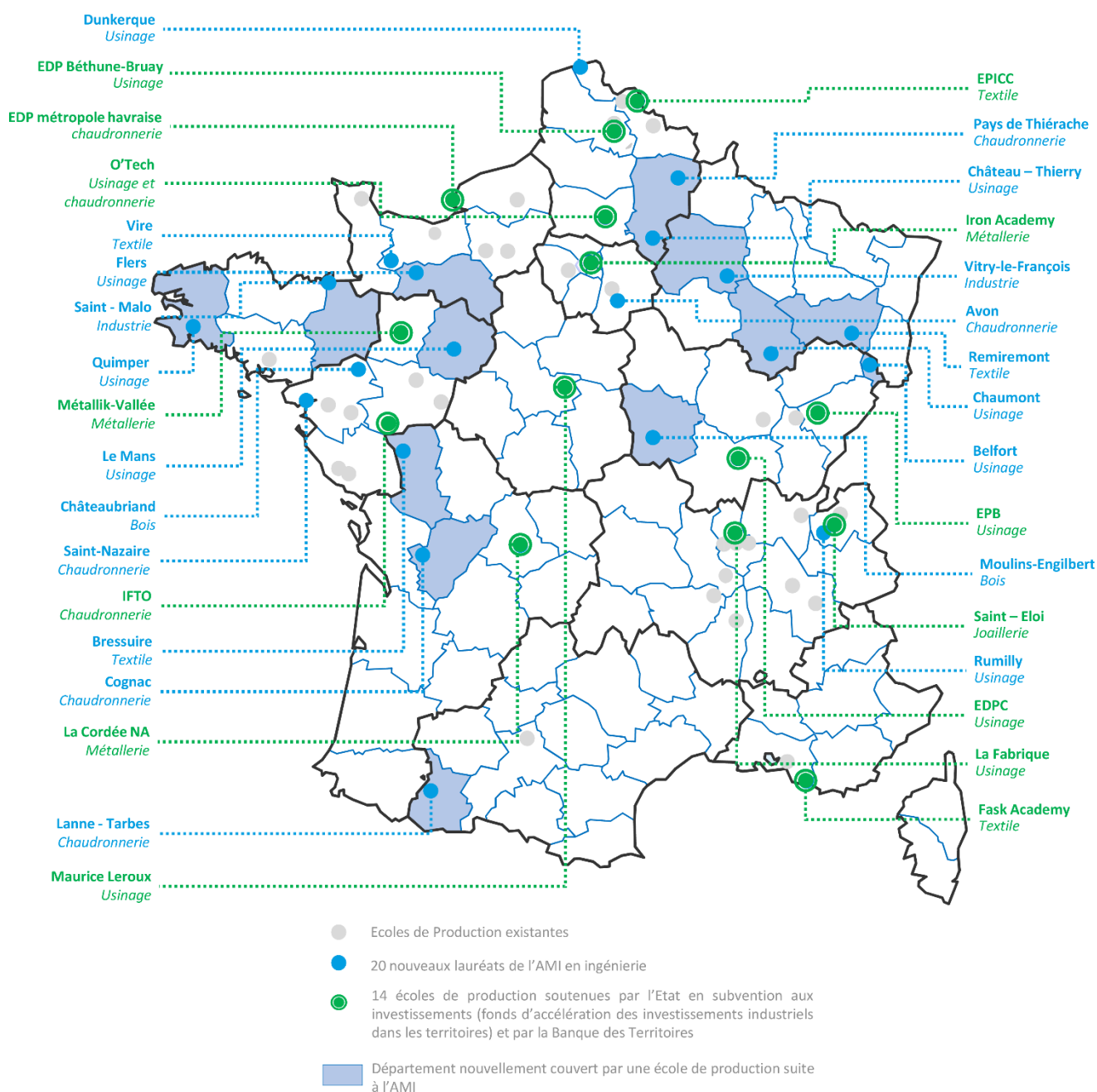
Pour les projets non sélectionnés ou à venir, les dispositifs actuels de la Banque des Territoires continueront d'appuyer le développement des écoles de production.

¹ Aisne, Charente, Finistère, Ille-et-Vilaine, Marne, Nièvre, Haute-Marne, Orne, Hautes-Pyrénées, Sarthe, Deux-Sèvres, Vosges, Territoire de Belfort

Cartographie des Ecoles de production lauréates et descriptifs des projets



34 PROJETS SOUTENUS PAR L'AMI ECOLES DE PRODUCTION POUR ACCELERER LE DEPLOIEMENT DES ECOLES SUR TOUT LE TERRITOIRE



DESCRIPTIFS DES PROJETS LAURÉATS PAR MÉTIER

LES MÉTIERS DU BOIS



MOULINS-ENGILBERT, Bourgogne-Franche-Comté

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur du bois pour former des scieurs. Ce projet est porté par l'Association École De Production Moulines 58 et soutenu par la Communauté de Communes de Moulines Engilbert et la filière FIBOIS.

CHÂTEAUBRIANT, Pays de la Loire

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur du bois pour former des menuisiers-agenceurs. Ce projet est porté par l'Association pour le Développement Interentreprises de la Région de Châteaubriant et soutenu par la Communauté de Communes Châteaubriant Derval, l'École Supérieure du Bois et les entreprises Baudoin Construction, Rebours Construction et Tillaud bois Ouvrés.

LES MÉTIERS DU TEXTILE



REMIREMONT, Grand-Est

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur textile pour former des opérateurs de confection. Ce projet est porté par le syndicat de Textile de l'Est qui regroupe les entreprises de la filière textile vosgienne.

VIRE, Normandie

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de l'industrie textile pour former des opérateurs de confection. Ce projet est porté par l'Inter communauté de la Vire en Noireau et soutenu par les entreprises Liste Rouge, Tricots St James, Normandie habillement, Filix créative solutions, Bagster et Le Préau.

BRESSUIRE, Nouvelle-Aquitaine

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur du textile pour former des opérateurs en confection. Ce projet est porté par la Maison de l'Emploi du bocage Bressuirais et soutenu par le Club des entreprises du Bocage bressuirais et le CJD Nord Deux Sèvres.



LES MÉTIERS DE LA

MÉTALLURGIE – USINAGE



RUMILLY, Auvergne Rhône-Alpes

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par le Comité d'Action Économique Rumilly Alby Développement (CAE) et soutenu par Tefal, Groupe SEB, Nestlé céréales, la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie et la Communauté de Communes Usse et Rhône.

BELFORT, Bourgogne-Franche-Comté

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par l'UIMM Franche Comté et soutenu par Alstom, MGR Monnier Energies, MPplus Group et la préfecture de Belfort.

QUIMPER, Bretagne

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par l'UIMM 29.

CHAUMONT, Grand-Est

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par le Cluster Nogentech et soutenu par l'UIMM Haute Marne, Oury-Guye, Gillet Group et Aesculap, Rostan.

DUNKERQUE, Hauts-de-France

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par Entreprendre Ensemble et soutenu par la Communauté Urbaine de Dunkerque, EDF, l'UIMM et Arcelor.

CHÂTEAU-THIERRY, Hauts-de-France

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par l'Union Industrielle du Sud de l'Aisne et soutenu par la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry et l'entreprise 3 Axes.

FLERS, Normandie

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par le Syndicat Mixte Normand'Innov et soutenu par les entreprises Faurecia, Lemoine et Thermocoax.

LE MANS, Pays de la Loire

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs. Ce projet est porté par Usin'up Academy et soutenu par HAAS, l'UIMM 72, Usinage Formation, Satech, Kennamétal.



LES MÉTIERS DE LA

MÉTALLURGIE – CHAUDRONNERIE SOUDAGE



VERVINS - PAYS DE THIÉRACHE, Hauts-de-France

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des chaudronniers soudeurs. Ce projet est porté par la Maison des Entreprises de la Thiérache et de la Serre et soutenu par Zehnder Group, A2MAC1, communauté de communes Thiérache du Centre.

AVON, Ile-de-France

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des chaudronniers soudeurs. Ce projet est porté par la CCI Seine et Marne et soutenu par le MEDEF 77, la CPME 77, la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et la Mission locale de Seine et Loing.

COGNAC, Nouvelle-Aquitaine

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des chaudronniers soudeurs. Ce projet est porté par le Grand Cognac et soutenu par l'UIMM Charente et l'Union Patronale de la Charente.

LANNE-TARBES, Occitanie

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des chaudronniers soudeurs. Ce projet est porté par l'Association des Industriels pour le Développement de l'École de Production Industrie en Hautes Pyrénées et soutenu par les entreprises Daher, Seral, Falliero, Cerafast, Batan et Assistance Aeronautique Aérospatiale.

SAINT NAZAIRE, Pays de la Loire

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des chaudronniers soudeurs. Ce projet est porté par l'association « École de Production de l'Agglomération Nazairienne » et soutenu par l'UIMM 44, GE, les Chantiers de l'Atlantique et Airbus développement.



LES MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE

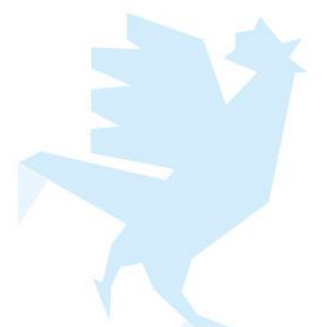


SAINT MALO, Bretagne

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs ou des chaudronniers. Ce projet est porté par St Malo Agglomération et soutenu par l'UIMM et Gaiago.

VITRY-LE-FRANÇOIS, Grand Est

Le projet lauréat d'une aide en ingénierie porte sur la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie pour former des usineurs ou des chaudronniers. Ce projet est porté par la Communauté de communes Vitry Champagne Der et soutenu par l'UIMM Champagne Ardennes et Mannesmann Précisions Tubes France, Nobel Plastik et Tricotflex



Contacts :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe CDC
marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

France Industrie
sbaty@franceindustrie.org

FNEP
pcarret@ecoles-de-production.com

Dossier de presse

23 novembre 2021

Résultats de l'Appel à manifestation d'intérêt « Écoles de production »